

RESEAU AFRIQUE 2000

RAPPORT DE LA COMMISSION N°2
" ASSOCIATIONS VILLAGEOISES ET FEDERATIONS "

Rapporteurs

Babacar NDAO
Cheikh DRAME

responsables du Réseau sont africains, la participation et la prise de décision des communautés de base doivent être fondamentales.

Il a rappelé que même dans les termes de référence, la participation de fonds africains au financement du réseau est à discuter, dès lors que jusqu'à présent le Canada, la France et le Japon avaient été les principaux bailleurs de fonds.

Pour avoir les points de vue des différents maîtres d'oeuvre, les mêmes termes de référence sont discutés au sein de chaque commission. Et c'est ainsi que la commission "autres partenaires" a été formée par des intellectuels, des parlementaires, des politiques etc...).

Ainsi sur tous les problèmes liés à l'environnement, tous les acteurs du réseau, pourront se définir et donner leurs idées sur les mêmes termes de référence.

Dès lors l'intérêt de la réunion a été souligné car devant déboucher sur l'approche que les associations villageoises et les fédérations (c'est-à-dire la base) se font de l'africanisation du réseau.

Mr Boubacar FALL a demandé avec la permission de Mr le président à ce que les termes de références notés dans le document préparatoire de la réunion, de la page 6 à la page 14,

soient repris en langue vernaculaire Ouoloff afin que les producteurs de base puissent se prononcer en toute connaissance de cause.

Mr Ndiougou FALL a repris en Ouoloff, en résumant certains, tous les termes de références du document. Ce qui a donné lieu à quatre grands thèmes.

- I. Renforcement des approches fondées sur la participation
- II. Rôle des autres maîtres d'oeuvre
- III. Stratégie de communication
- IV. Appel de fonds.

II. DEROULEMENT DE LA REUNION (DEBATS)

A. Thème n°1 : Renforcement des approches fondées pour la participation

Le premier thème abordé a été traduit en Ouoloff par Mr SECK de la FONGS. Pour ce thème la commission a traité les points suivants :

- Qu'entend-on par participation communautaire dans le réseau africanisé ?

- Les groupes communautaires perçoivent-ils la nécessité d'une structure quelconque de réseau panafricain et quels rôles doit jouer cette structure ?

- Quel serait le rôle des communautés de base dans cette structure ?

- Comment impliquer les communautés africaines dans la formation des projets ?

- Comment faire participer les communautés de base au programme régional et local, aux instances de direction ?

- Que pensent les communautés sur les instances de direction du réseau ?

- Quels institutions, quels organismes et quelles catégories de personnes ont un intérêt direct au succès du programme du réseau ?

- Les capacités des groupes communautaires ont elles un besoin d'être renforcées pour qu'ils puissent participer beaucoup plus efficacement à la prise de décision relative à la vie du réseau.

Monsieur le Président SY a pris la parole pour mettre à l'aise tout le monde, appuyé en cela par Mr Boubacar FALL, pour que les idées de chacun puissent être exprimées avec toute la sincérité qui sied pour que les décisions prises recourent les véritables préoccupations des producteurs de base, pour tout ce qui concerne l'environnement qui est notre vie et notre cadre de vie. C'est ainsi que Monsieur FALL a précisé que le rapport du groupe de travail sera annexé au document final.

Monsieur Babacar NDAO a pris la parole pour donner sa compression de l'approche communautaire. Il a expliqué que jusqu'à présent, cette approche basée sur l'exploitation en commun des projets a permis à bien des égards de faire participer des communautés de base, mais à son avis, n'a pas encore permis de lutter efficacement contre la paupérisation et qu'à ce titre, elle devrait être revue et corrigée, car la lutte contre la paupérisation doit être essentielle dans le cadre du réseau et qu'à ce titre on pouvait de plus en plus travailler avec des exploitations familiales qui serviront d'exemples ou de relais.

Monsieur Ndiogou FALL a mis l'accent sur quels types de communautés de base ?

Les A.V.D. qui ne sont basées ni sur des partis politiques ni sur la religion ou le sexe, devraient être les communautés de base et, à cause de leur structuration, surtout. Mais à priori les communautés de base peuvent être des exploitations familiales rurales. Monsieur Ndiogou FALL a demandé à ce que la participation de ces communautés de base (par des

mécanismes appropriés à trouver) devrait être protégée dès lors qu'elles participent à un haut niveau de conception, pour que leurs idées ne soient pas minimisées ou écartées ou marginalisées. Elles pourront dans ce cas participer, décider, partager.

Monsieur AMAR a souhaité que pour toutes décisions il faut commencer par la base. Ce n'est que dans ce sens que l'environnement peut être sauvé et faudrait-il aussi conscientiser d'avantage certaines populations sur le fait que, ce n'est pas seulement le reboisement qui sauvera l'environnement, mais c'est plutôt une approche globale.

Messieurs NDIR et DIOP (des producteurs de base qui travaillent avec le réseau) ont beaucoup insisté sur le fait que les communautés de base n'ont pas de décision sur les politiques environnementales appliquées dans leur terroir. Ce n'est qu'en faisant participer les communautés de base à la prise de décision que l'environnement sera sauvé, parceque les organisations, les structures ou les personnes qui ont un intérêt direct au succès du programme du réseau ce sont les A.V.B, les paysans, les pasteurs. Mais pour ce faire il faut demander pour savoir et se former . Même si les communautés de base ont des compétences, il faut les renforcer par la formation.

Dans ce sens, le suivi pour savoir ce qui est fait est fondamental. A ce titre ils ont tenu à magnifier le contrat de confiance né entre les communautés de base et les instances de direction du réseau qui ont su travailler avec eux dans des

conditions qu'ils croyaient jusqu'à présent impossibles, tellement les termes du contrat sont clairs de même que l'exécution et le suivi des projets.

Ils ont terminé leurs propos en insistant sur l'Africanisation du réseau qui doit être pour eux, une participation à la prise de décision pour tout ce qui touche à leur environnement immédiat. Leurs idées de projets doivent aussi être tenus en compte.

Monsieur Boubacar FAËL a précisé que 24 des 32 projets financés le sont pour des A.V.D.

Monsieur Ibrahima SECK a dirigé ses propos sur le fait que seuls les producteurs de base comptant sur eux-mêmes d'abord peut renforcer les approches fondées sur la participation. Ainsi ils seront suffisamment crédibles pour avoir plus d'autorité donc plus de poids sur les décisions. Toutefois il faut mettre en place des stratégies pour que ceci soit effectif. Il a aussi mis l'accent sur le fait que les dimensions environnementales doivent être considérées dans tous les projets.

Monsieur Cheikh DRAME a insisté sur les stratégies à mettre en place pour que les approches fondées sur la participation soient effectivement renforcées.

Monsieur Babacar NDAO est intervenu sur les dimensions environnementales des projets au niveau des communautés de base, pour dire que aucune spéculation n'étant par ailleurs

indépendante, ne faudrait-il pas dans ce cas revoir les systèmes d'exploitation qui ont mis en péril notre environnement. Dans ce cas précis on devrait faire en sorte que les projets aient une approche plus systémique, pour éviter ce qui est arrivé avec la monoculture de l'arachide ou avec le système d'exploitation forestière décrite partout.

En mettant en place d'autres systèmes de production plus systémiques et qui existent, (et que les communautés de base ont toujours appliqué, mais qu'ils ont délaissé à cause des systèmes qu'on leur a imposé), on impliquera mieux ces producteurs de base dans la gestion de leur environnement. Mais pour ce faire il faut être formé. C'est ce qui donnera la capacité de composer une entreprise productive (lutter contre la paupérisation) continue (durabilité). Ces deux notions étant les soubassements de la protection de l'environnement.

Monsieur El hadj DIOP est revenu sur "quelles communautés de base" ? Pour attirer l'attention de l'assemblée sur le fait que l'échec du réseau sera surtout ressenti par les populations de base et qu'à ce titre, le fait d'impliquer les communautés rurales. ("Conseillers ruraux") risque de "politiser" le Réseau.

D'autres intervenants Messieurs DRAME, NDAO, FALL ont insisté sur le fait que les décideurs, politiciens, peuvent s'inscrire dans la logique du réseau, dès lors que les bases de travail sont claires. L'essentiel est de faire en sorte que ces derniers n'arrivent pas à imposer leurs points de vue.

Leur contact avec les autres membres du groupe peut aussi les emmener à prendre conscience des problèmes de l'environnement, surtout au niveau de leur terroir. Il s'y ajoute que les autorités locales ont un important rôle à jouer pour la distribution des terres, les financements des infrastructures etc... Donc faut bien intégrer et impliquer tous les acteurs du développement aussi bien à la base, qu'au sommet, pourvu que des règles claires et saines régissent les rapports entre eux, pour la bonne marche du réseau.

Là également un accent particulier a été mis sur le renforcement des capacités des principaux acteurs à la base par la formation.

Pour ce premier point, nous pouvons le résumer ainsi

a) Le terme "africanisation", même s'il reste à bien être défini par les communautés de base, celles-ci entendent bien que cela ne saurait être que "tout ce qui se fait, doit être l'émanation de la base, de par leur volonté".

b) Les communautés de base peuvent être des exploitations familiales, des groupements traditionnels ou des communautés rurales.

c) Tous les acteurs du développement, à la base, comme au sommet sont à intégrer et à impliquer pour faciliter les prises de décisions dans de mêmes instances. Ceci va sensibiliser certains décideurs aux problèmes de l'environnement.

11/9
H. G. P. F.

d) Le rôle de la formation pour renforcer les capacités des communautés de base a été mis en relief. Ce n'est qu'à ce titre que ces communautés auront des outils d'aide à la décision.

e) La commission demande que les projets soient mis en oeuvre avec la logique de protéger l'environnement, mais surtout que ces projets aident à lutter contre la paupérisation, en tenant compte de la dimension culturelle et spirituelle des populations. Pour se faire il faut que la conception de ces projets soit un peu plus systémique.

f) Concernant les connaissances (savoir endogène) non exploité, la commission encourage le fait que le Réseau permette de faciliter les échanges entre les communautés et encourage également que l'on fasse appel à l'expertise locale.

g) Les communautés de base ont salué la très grande transparence instituée entre les instances de direction et elles.

h) Concernant les activités du réseau, les communautés de base souhaitent participer pleinement à la définition des politiques environnementales qu'on applique dans leurs terroirs et à tous les niveaux de décision.

i) Les projets doivent être élaborés, sélectionnés, suivis et évalués avec la base.

j) La création de commission locale et régionale est demandée. Les anciens membres du réseau pourraient jouer un rôle déterminant au sein du réseau africanisé, de par leur expérience. Il importe donc de les maintenir et de renforcer leurs activités.

B. Thème n°2 : Rôles des autres maîtres d'oeuvre

La question traduite en Ouoloff après, a été posée en ces termes. "Les associations villageoises et les fédérations doivent-elles être investies d'une responsabilité ou d'un mandat particulier". Dans l'exécution de cette responsabilité, quels appuis auront-elles besoin et qui peut les leurs apporter ?

Monsieur Ndiogou FALL après avoir précisé que ce point est d'une grande importance pour les A.V.B a parlé de la nécessité d'un répertoire des compétences qui permettra aux associations villageoises et aux fédérations d'être bien informées sur les possibilités des autres partenaires.

Monsieur Pape KANE DIALLO a demandé s'il était possible que les autres partenaires "Recherche" et "Formation" définissent leur domaine de compétence pour que des ONG, Fédérations et A.V.B orientent leurs "besoins" vers telle ou telle structure, de formation ou autre.

Monsieur Babacar NDAO, après avoir révélé les conclusions des ateliers de Dakar tenus avec la DDA (Suisse) ,le 16 et 17 mars entre "les producteurs" (FONGS), la "Recherche" (CNRA/Bambey) et la "formation" (ENCR/Bambey). à savoir le manque

d'informations des principaux utilisateurs a propos des résultats de la recherche, a informé l'assemblée sur les grandes mutations intervenues dans les écoles de formation rurale. Il a noté la possibilité des communautés de base de se former directement à l'école ou en dehors de celle-ci, grâce au fond de formation rurale avec une chaîne cohérente productive comme élément de référence.

Monsieur DIOP de Lambaye a développé l'idée selon laquelle l'implication, voire la nécessité de monter les projets avec les autres partenaires est nécessaire pour que toutes les dimensions des projets soient mieux cernées par les communautés de base.

Monsieur Ndiogou FALL a insisté sur la responsabilité particulière à donner aux communautés de base à savoir la conduite des projets, aider ces communautés à chercher et à se former. Il faut aussi que le suivi, les méthodes et les critères d'évaluation soient examinés avec eux. La défense des projets par les communautés de base devant la commission de sélection doit ainsi être envisagée.

Monsieur Demba KEITA a beaucoup insisté sur l'implication des communautés sur la gestion, le suivi et l'évaluation des projets.

Il a ensuite demandé que la formation soit fortement privilégiée. Il a souligné le rôle de premier plan des structures de formation, autant celles assurant une formation horizontale (FONGS) que celle assurant une formation verticale (ENCR).

Mr Ndiogou FALL souligne qu'un autre aspect se trouve être également la prise en compte des savoirs locaux au niveau du programme du réseau. Afin de permettre au plus grand nombre de bénéficier d'une formation, une des stratégies adoptée par la FONGS consiste à favoriser une dynamique qui permet aux agriculteurs de se former entre eux.

Monsieur NDIR, un producteur à la base qui travaille avec le Réseau a insisté sur la formation en crédit, gestion pour ouvrir aux paysans de réelles possibilités d'autofinancement des projets de ceux travaillant avec le Réseau. Il a également parlé de conflits pasteurs-paysans pour la surveillance de certains périmètres.

Monsieur Babacar NDAO, a insisté sur les différents aspects de projets systémiques où ce genre de conflits pasteurs-paysans peut être minimisé, car toutes les spéculations sont intégrées. Il a donné l'exemple de la chaîne cohérente productive avec des thèmes précis.

Nous pouvons résumer le deuxième thème en ces points.

Les membres de la commission ont insisté sur la nécessité de mettre l'accent sur les relations chercheurs-paysans-formateurs car il a été remarqué que souvent les résultats de la recherche ne correspondent pas aux besoins des paysans. Jusqu'à un passé récent les écoles étaient fermées aux producteurs de base. A ce titre Monsieur Ndiogou FALL a souligné tout l'intérêt de l'ouverture de l'ENCR aux producteurs.

Le rôle de premier plan des institutions spécialisées dans la formation a été souligné par plus d'un participant. La formation étant la clef de voûte de toute action de développement, il est bon que les communautés paysannes bénéficient des compétences des organisations de formation et d'appui technique.

La question qui se pose c'est le mode de relations à établir entre les différentes entités.

Trois possibilités s'offrent ; la première c'est d'intégrer les coûts de formation dans le financement des projets ; dans ce cas de figure, ce sont les bénéficiaires qui assureront la gestion et établiront un contrat avec l'organisme formateur. La deuxième possibilité c'est de financer directement les organismes spécialisés avec pour mission d'appuyer et de former les communautés porteuses de projet. La troisième reste à trouver lors de cette réunion.

(Cas de figure n° 1) Des raisons majeures peuvent faire que ces fonds soient utilisés à autre chose que la formation.

(Cas de figure n° 2) Il présente plus d'inconvénients car l'organisme d'appui peut ne pas être rigoureux dans l'exécution de sa mission. Dans ce cas les groupements ne pourront se prévaloir d'aucun moyen de contrôle ni de pression.

En conséquence, une gestion tripartite serait la meilleure solution "Bailleur, Production, Formation", à l'instar

du Fonds de formation rurale initiée par la DDA, les producteurs et les écoles de formation.

L'idée de dresser une liste des organisations spécialisées a été émise. Ce qui permettrait aux associations et groupements demandeurs d'établir les contacts nécessaires avec l'organisme de leur choix.

Des membres de la commission ont cru utile de souligner que le rôle des autres maîtres d'oeuvre doit être exclusivement un rôle de prestataire de service. Ils ne doivent pas être les responsables, les agents d'exécution des projets environnementaux. Et certains participants de dire "il faut nous donner les moyens de protéger nous même notre environnement au lieu de monter de grands projets coûteux qui finissent par échouer".

D'autres ont encore insisté sur la formation. Il faut former tous les acteurs impliqués au niveau de la base ; aussi bien les conseillers ruraux que les agriculteurs. Ce qui implique la nécessité d'avoir des cases foyers pour la formation

L'alphabétisation initiale et fonctionnelle doit être l'instrument privilégié pour renforcer les capacités des groupements de base. Elle doit servir à véhiculer les savoirs utiles en matière de protection de l'environnement, de santé, de production, de gestion financière etc... Des mécanismes doivent être montés pour permettre aux agriculteurs d'avoir accès au crédit. Le programme du réseau pourrait envisager la mise sur

pied d'un système de crédit et d'épargne au niveau des communautés de base.

S'agissant des évaluations des projets, il a été recommandé que les paysans puissent participer à la détermination des objectifs à vérifier et des éléments à mesurer. Cette mesure est également valable s'agissant de la définition des critères de sélection des projets, pour la bonne raison, que les critères habituellement déterminés par les commissions de sélection ne sont pas toujours pertinents par rapport aux réalités des communautés bénéficiaires. Il en est de même pour ce qui est la gestion financière des projets, les paysans doivent participer à part entière

Un autre aspect se trouve être également la prise en compte des savoirs locaux au niveau du programme du réseau. Afin de permettre au plus grand nombre de bénéficier d'une formation, une des stratégies (adoptée par la FONGS) consiste à favoriser une dynamique qui permet aux agriculteurs de se former entre eux.

Les points saillants sont les suivants :

* La formation doit se faire entre les producteurs et avec les structures de formation. Il faut diffuser les connaissances des communautés de base au niveau d'autres communautés. Le savoir endogène non exploité est immense.

* Bien déterminer les autres maîtres d'oeuvre qui pourront participer à l'élaboration, à l'exécution, au suivi et à l'évaluation des projets.

* Les structures de formation ont un rôle essentiel à jouer car la commission a retenu l'idée selon laquelle la formation est à la base de tout développement.

* Une gestion tripartite des fonds de formation est souhaitable.

* Un repertoire des compétences est nécessaire pour bien canaliser les efforts des communautés qui veulent agir sur tout ce qui est crédit, gestion, épargne pour promouvoir l'autofinancement des spéculations retenues et approuvées.

* Tout les maîtres d'oeuvre devraient agir ensemble sur le même système sur des thèmes identifiés par les communautés de base même.

Thème n° 3 les stratégies de communication

Le troisième thème majeur se rapporte à la "stratégie de communication". Le thème a porté en ces termes :

Quels types d'information, de visites mutuelles sont les plus nécessaires au niveau communautaire ? Qui devra prendre les dispositions voulues à cet égard ?

D'entrée de jeu, Monsieur Ndiogou FALL a souligné un aspect important relatif à l'origine des informations. Il s'agit de considérer l'information dans le réseau (endogène) et l'information au niveau de l'environnement (exogène)

- Dans l'environnement (techniques, technologies, innovations etc...)

- Dans le réseau (informations sur les projets, les réalisations, sur les compétences existantes etc...)

Au niveau du réseau, et par rapport à la circulation des informations, il a été recommandé de prendre les mesures nécessaires pour que le flux des informations puisse aller du sommet à la base et de la base au sommet.

Monsieur Samsidine GOUDIABY a clarifié le débat en reformulant la question. "Comment le coordonnateur national et le comité de sélection doivent-ils contribuer à l'élaboration d'une stratégie nationale des communications au renforcement des activités visant à informer les publics cibles sur le réseau et à l'intensification de son impact ?

Il a mis l'accent sur les films thématiques qui pourront édifier les producteurs sur la désertification ou tout autre problème d'environnement.

Il a donné l'exemple sur les vallées en Casamance qui étaient inondées jusqu'en mai alors que, maintenant, en janvier elles sont tarées.

Il a également souhaité l'existence d'une banque de données pour tout ce qui concerne l'environnement.

Monsieur Ibrahima SECK a insisté sur les informations ayant trait aux grandes décisions politiques comme par exemple l'accord du GATT qui devrait être compris par tous les producteurs à la base. Il en a fait un large écho pour démontrer l'utilité de faire passer ces informations à la base.

On peut résumer l'ensemble des autres recommandations par ces points :

- Réaliser des films, diapos et vidéo ;
- Sensibiliser les gens sur les problèmes environnementaux ;
- Donner des informations sur les organismes qui travaillent dans l'environnement ;
- Réaliser un journal en français et en langues nationales ;
- Sensibiliser les populations à travers les médias (journaux, radio, télé etc...).
- Les informations données par les médias doivent relater les activités environnementales qui se réalisent à la base.

- Instaurer au niveau de la base des réseaux de communication pour favoriser les échanges entre paysans ;

- Organiser des séminaires régionaux d'échanges en milieu rural ;

- Diffuser l'information sur le code forestier ;

- Réaliser des albums photos au niveau des groupements ;

Thème n°4 : Appel de fonds

Le quatrième et dernier thème majeur concerne l'appel de fonds.

Les questions suivantes ont été posées :

- Peut-on faire davantage au niveau communautaire pour faire des activités qui généreront des revenus et des ressources pour assurer la durabilité des projets et programmes au niveau des communautés de base ?

- Le réseau continuera-t-il à accorder des subventions ?

- Est-ce-que les fonds d'origine africaine peuvent garantir la durabilité des projets ?

- Le réseau a-t-il mis en place des mécanismes de prise en charge des activités des populations ?

Concernant l'appel de fonds, presque à l'unanimité, la commission a souhaité que le système qui a prévalu jusqu'à présent continue.

Ils se sont tous accordés à reconnaître que les fonds d'origine africaine ne sont plus sûrs d'être obtenus à cause de la situation qui prévaut dans la plupart de ces pays.

Par conséquent la subvention du Réseau est peut-être encore utile, tout en mettant en place des projets autofinancables.

Monsieur Marius DIA a posé la question de savoir s'il y'avait possibilité à faire rembourser certains projets à hauteur de 50% pour inviter les autres à travailler en s'installant dans les perspectives de remboursement pour la durabilité du Réseau.

Monsieur DRAME a mis l'accent sur le fait que certains projets disparaissaient assez rapidement (embouche) et qu'il serait nécessaire dans ce sens de revoir certains projets pour leur autofinancement.

Mr Babacar NDAO a essayé de démontrer qu'il serait peut être plus sage de faire rembourser intégralement le financement et démontrer par la même occasion que ceci est possible avec tous

les producteurs. Pour encourager ces producteurs pilotes, un ensemble de mesures d'accompagnement peut être envisagé pour eux.

Il a aussi essayé de montrer que le type de projet systémique peut démontrer à tout un chacun que, s'il est bien ficelé et bien suivi, on peut arriver à l'autofinancement. Ce qui permettra de lutter contre la paupérisation.

De tels projets englobant la dimension environnementale existent, à l'instar de ce qui se fait à l'ENCR de Bambey et bientôt au niveau de certains producteurs.

Monsieur Ibrahima SECK a abondé dans le même sens, en insistant sur la volonté des producteurs à s'autofinancer par le crédit autogénéré et par l'épargne. Ainsi, l'autorité, le pouvoir de décision reviendront petit à petit aux producteurs mêmes. Mais pour cela il faut avoir des projets rentables et ne plus simplement se contenter de bois de village.

Pour ce dernier point les membres de la commission ont donné les recommandations suivantes :

- Conserver le mécanisme établi par le réseau dans sa phase antérieure c'est-à-dire la mise en place au niveau des projets d'un fond d'appui à l'environnement :

- Renforcer les capacités des communautés de base en matière de gestion financière ;

- Intégrer des projets productifs dans les activités environnementales ;

Entre autres questions diverses la commission a souhaité :

- Mettre l'accent sur la réalisation de barrage anti-sels (Casamance) pour favoriser les activités productives.

S'agissant des femmes, la commission estime qu'on doit leur réserver une place prépondérante dans le réseau car elles ont été dans le programme antérieur à la base de la réussite des projets. C'est une des principales forces du Réseau.

Il a été recommandé également de prendre en considération les problèmes de pollution liés au manque de latrines dans les villages.

La séance a été levée par Monsieur le Président juste avant le déjeuner et les membres se sont quittés vers 16 heures.

Feuille de présence (voir annexe).